



PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 29 mars 2024

Heure : 06h36

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le vendredi 29 mars 2024 à 14h00

Fin événement prévue le samedi 30 mars 2024 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement

Situation météorologique à surveiller pour un risque de pluie-inondation

Situation actuelle

Temps perturbé sur la zone avec le maintien d'un front pluvieux quasi-stationnaire s'étendant des Pyrénées-Atlantiques au Limousin avec blocage en fond de chaîne pyrénéen.

Les intensités d'abord faibles à modérées en première partie de journée se renforcent au cours de l'après-midi et jusqu'en première partie de nuit de vendredi à samedi, pouvant atteindre par moments 10 à 15 mm/h de manière répétée.

Ces pluies pourront également prendre un caractère orageux, notamment sur le relief et le Piémont.

La limite pluie neige d'abord élevée (> 2000 m) accuse une baisse brutale en soirée, pouvant s'abaisser sous les fortes intensités précipitantes vers 800/1000 m sur la Montagne basque et 1400/1500 m sur Soule/ Haut Béarn.

Ainsi, sur la journée, les cumuls attendus sont de l'ordre de 30 à 50 mm en général localement 60 à 70 mm en zone de plaine, Piémont et Montagne basque et de 60 à 80 mm localement 80 à 100 mm sur le fond de chaîne béarnais.

A noter que le risque d'avalanche est fort en montagne sur les Pyrénées Occidentales.

Evolution prévue

Les pluies cessent progressivement en cours de nuit de vendredi à samedi.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC